



Procès-Verbal du Conseil Municipal du 11 mars 2020

Présents (e) : Mmes BARJOU Christiane, ROBIN Marie-Pierre, Mrs BOMONT Yves, CÊTRE Daniel, CHALMEY André, LUAS Alain, FAIVRE Jean-Paul, FALLOT Jean-Pierre, GARCIA Jean-François, KALANQUIN Jean-Paul.

Absents excusés : CLERC Christian, LUAS Christian.

Absent (es) : DORMOY L, MASSON Simon, VIEILLE Isabelle

Secrétaire de séance : BARJOU Christiane

Budget Communal

Compte de gestion (voir pièce jointe) : Accord pour délibération du Conseil Municipal

Compte administratif (voir pièce jointe) : 3 feuilles à signer

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

EXÉCUTION DU BUDGET 2019	
Recettes de fonctionnement 2019	270 574.72
Dépenses de fonctionnement 2019	231 274.28
Excédent sur fonctionnement 2019	39 300.44
Recettes d'investissement 2019	151 486.01
Dépenses d'investissement 2019	178 075.38
Déficit sur investissement 2019	- 26 589.37
Résultat 2019 (excédent)	12 711.07
Excédent de fonctionnement cumulé	287 907.50
Déficit sur investissement cumulé	- 57 324.58
Excédent global 2019 communal	230 582.92
Affectation des résultats	
Excédent de fonctionnement (compte 002 FR)	230 582.92
Déficit d'investissement (compte 001 ID)	-57 324.58
Affectation au compte 1068	-57 324.58

Budget Lotissement Fontaine des Bois

Compte de gestion (voir pièce jointe) : Accord pour délibération du Conseil Municipal

Compte administratif (voir pièce jointe) : 3 feuilles à signer

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

EXÉCUTION DU BUDGET 2019	
Recettes de fonctionnement 2019	150 023.66
Dépenses de fonctionnement 2019	44 523.66
Excédent sur fonctionnement 2019	105 500.00
Recettes d'investissement 2019	55 486.28
Dépenses d'investissement 2019	44 523.66
Investissement 2019	10 962.62
Résultat 2019	116 462.62
Excédent de fonctionnement cumulé	105 500.00
Excédent sur investissement cumulé	10 476.34
Excédent global 2019	115 976.34
Affectation des résultats	
Excédent d'investissement (compte 001 ID)	10 476.34
Excédent de fonctionnement (compte 001 ID)	105 500.00

Renouvellement de la convention de la médiathèque départementale

La Maire présente la convention et informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire pour assurer la continuité du service de renouveler celle-ci avec la médiathèque Départementale.

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité et autorise le maire à signer la convention correspondante

Stage

Dans le cadre de ses études (observation en milieu professionnel), demande de stage de la part de Gabin BILLERY pour une durée de 2 semaines à compter du 25 mai et jusqu'au 5 juin 2020.

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité et autorise le maire à signer la convention correspondante

Désignation de l'impasse du lotissement Fontaine des bois

Nom : Impasse de la source

DCM : Accord du Conseil Municipal à la majorité

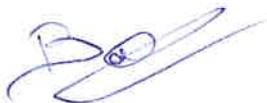
Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 0

La secrétaire,

C. BARJOU



Le Maire,

J.P. KALANQUIN

